

Syndicat Mixte de l'Ouest Lyonnais
25, chemin du stade
69670 VAUGNERAY

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Délibération n° 33/2025

L'an deux mille vingt-cinq

Le deux décembre à 18h00

Le comité syndical dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Morgan GRIFFOND, président du Syndicat.

Date de convocation : 26/11/2025

Nombre de membres

En exercice : 24

Présents : 13

Votants : 13

Présents : AIGLON Olivier, BIAGGI Olivier, BROUILLET Isabelle, CHIRAT Florent, COMBET Damien, GAUQUELIN Françoise, GINET Patrick (suppléant BERGER Marie-Agnès), GRIFFOND Morgan, JAUNEAU Jean-Claude, MALOSSE Daniel, MONCOUTIE Lucie, STARON Catherine, THIMONIER Jean-Marc

OBJET :

Finances

-

Cession à titre gratuit
de vélos à assistance
électrique

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2122-22 et L2122-23 ;

VU le Code Général de la propriété des personnes publiques et notamment son article L2122-1 ;

CONSIDERANT la nécessité de céder à titre gracieux 92 vélos à assistance électrique (VAE) répartis entre les 4 communautés de communes du Syndicat de l'Ouest Lyonnais ;

CONSIDERANT que 8 VAE ne sont pas réparables et sont mis au rebut ;

Le Président expose ce qui suit :

Afin d'offrir aux habitants du territoire de l'Ouest Lyonnais la possibilité de se déplacer en privilégiant les modes doux, le SOL a acquis 100 vélos à assistance électrique en 2022. Ces VAE ont été loués jusqu'en avril 2025. Depuis, le SOL souhaite les céder à titre gracieux aux 4 communautés de communes du territoire.

Numéro d'inventaire	0204VAE
Désignation du bien	Vélos à assistance électrique
Date d'entrée	50 le 04/01/2022 et 50 le 07/12/2022

Date de mise en amortissement	2023
Imputation	2815731
Valeur d'acquisition totale	150 000 €
Valeur d'acquisition unitaire	1 500 €
Subventions totales perçues	111 250 €
Subventions perçues par VAE	1 112.50 €

Sortie des VAE – cession à titre gratuit et mise au rebut : l'identification des VAE est annexée à la présente délibération.

Date de sortie	21/11/2025
Cession à titre gratuit	Communauté de communes des Vallons du Lyonnais - CCVL
Nombre de VAE	23 * 1 500,00 € soit 34 500 €
Amortis 6 ans depuis 2023	16 611.11 €
Valeur nette comptable	17 888.89 €

Date de sortie	21/11/2025
Cession à titre gratuit	Communauté de communes du Pays de l'Arbresle - CCPA
Nombre de VAE	23* 1 500,00 € soit 34 500 €
Amortis 6 ans depuis 2023	16 611.11 €
Valeur nette comptable	17 888.89 €

Date de sortie	21/11/2025
Cession à titre gratuit	Communauté de communes de la Vallée du Garon - CCVG
Nombre de VAE	23* 1 500,00 € soit 34 500 €
Amortis 6 ans depuis 2023	16 611.11 €
Valeur nette comptable	17 888.89 €

Date de sortie	21/11/2025
Cession à titre gratuit	Communauté de communes du Pays Mornantais - COPAMO
Nombre de VAE	23* 1 500,00 € soit 34 500 €
Amortis 6 ans depuis 2023	16 611.11 €
Valeur nette comptable	17 888.89 €

Date de sortie	21/11/2025
Cession – mise au rebut	
Nombre de VAE	8 * 1 500.00 € soit 12 000 €
Amortis 6 ans depuis 2023	5 777.78 €
Valeur nette comptable	6 222.22 €

Le Comité Syndical, ouï l'exposé de son Président,

Après en avoir délibéré, par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

AUTORISE la cession à titre gratuit de 92 VAE comme énoncé ci-dessus à compter du 21/11/2025 ;

AUTORISE la sortie et la mise au rebut de 8 vélos à assistance électrique à compter du 21/11/2025 ;

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour copie certifiée conforme.

Le Président
Morgan GRIFFOND

